

PRÉFET DE L'ISERE

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Auvergne-Rhône-Alpes

Unité départementale de l'Isère  
Pôle risques technologiques  
Unité SEVESO plateformes

GRENOBLE, le **20 JUIN 2019**

L'inspecteur de l'environnement

à

Monsieur le directeur  
Société VENCOREX  
Plate-forme chimique Le-Pont-de-Claix  
Rue Lavoisier – BP 16  
38 801 LE PONT DE CLAIX

Affaire suivie par : Stéphanie GIBERT  
Tél. : 04 76 69 34 16  
Courriel : stephanie.gibert@developpement-  
durable.gouv.fr

Réf : 2019 – Is 097 RT

OBJET : *Suites de la visite d'inspection du 14 mai 2019*  
PJ : *Rapport de l'inspection des installations classées*

Monsieur le directeur,

J'ai effectué le 14 mai 2019, accompagnée de M. DEVILLERS chef du pôle risques technologiques au sein du service PRICAE de la DREAL, une visite d'inspection de vos installations situées sur la plate-forme chimique de Le Pont de Claix.

En application de l'article L.514-5 du code de l'environnement, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie du rapport que je transmets à monsieur le préfet du département de l'Isère.

Cette inspection portait principalement sur l'application des mesures de maîtrise des risques (MMR) identifiées dans l'étude de dangers de l'atelier Appolo et sur les suites de l'inspection du 27/11/2018. Un point a également été fait sur les suites des incidents du 28/06/2018 et 26/04/2019.

J'ai l'honneur de vous confirmer, dans le rapport joint en annexe, les demandes d'actions correctives ainsi que les observations que cette visite a soulevées de la part de l'inspection des installations classées.

De plus, au regard des actions menées et des contrôles réalisés, nous proposons à M. le préfet de lever l'arrêté préfectoral de mise en demeure n°DDPP-ENV-2016-07-10 du 18/07/2016.

Je vous demande de bien vouloir me tenir informée, au plus tard dans un délai d'un mois, des suites que vous donnerez aux remarques formulées dans le rapport d'inspection.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.

L'inspecteur de l'environnement

Stéphanie GIBERT



Copies : SGI, PRICAE/RA, chrono RT